

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 04 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatre avril à dix sept heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 26 mars 2025, affichée le 26 mars 2025.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Céline JOUIN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Martine PAYAN, excusée, a donné procuration à Jean-Marie MALAVAL

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

09 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20250404 08

Budget principal

Budget primitif - Année 2025

Le maire fait part au conseil du projet du budget primitif 2025.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote, décide l'adoption du budget primitif suivant :

Reprise du résultat :

- | | | | |
|------------------|---------------|---------------|--------------|
| - Investissement | Report au 001 | Dépense | 17 229,46 € |
| - Fonctionnement | Report au 002 | Recette | 708 236,14 € |

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à :

- | | |
|----------------------------------|----------------|
| - Section d'investissement..... | 419 816,16 € |
| - Section de fonctionnement..... | 1 068 136,14 € |

Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

